



## **41ème Course Moderne de Côte de St Savin**

### **3ème VHC**

#### **ADDITIF N°1 des Organisateurs en date du 29 mai 2026**

##### **Modification des officiels :**

- Commissaire sportif : M. PILLOUX Gilles licence n°175132 en remplacement de Mme GROROD Janine licence n°8988.
- Commissaire sportif stagiaire en complément : Mme MOLLIER-SABET Marie- Laure licence n°320460.
- Directeur de course : M. FABRE Thierry licence n°86560 en remplacement de M. BELLET Franck licence n°43174.
- Directeur de course adjoint : M. BELLET Franck licence n°43174 en remplacement de M. FABRE Thierry licence n°86560.

##### **Eligibilité :**

###### Course de côte Moderne :

- Coupe de France de la montagne 2026 coef 1
- Championnat de la Ligue Régionale du Sport Automobile Rhône Alpes
- Le challenge de la Montagne Pierre VIAN de l'ASA Dauphinoise 2026 (licencié de l'ASA Dauphinoise sur inscription)

###### Course de côte VHC:

- Championnat de la Ligue Régionale du Sport Automobile Rhône Alpes.
- Le challenge de la Montagne Pierre VIAN de l'ASA Dauphinoise 2026 (licencié de l'ASA Dauphinoise sur inscription).
- Ne compte pas pour la coupe de France VHC.

Olivier Cappelletti  
Président

O Cappelletti